



COMMUNE DE BORDEAUX

Fiches Action CO DEV : 68

Secteur des places Pressensé et Mabit Rénovation générale

Décision de faire

LOCALISATION DU PROJET :

Les places Pressensé et Mabit se situent dans le 5^{ème} canton de Bordeaux, dans le triangle dessiné par les cours Pasteur, Briand et la rue Paul Louis Lande :



PERIMETRE D'ETUDE :



ELEMENTS DE PROGRAMME :

Les places Pressensé et Mabit constituent deux petits espaces de respiration d'un secteur ancien dense. Leur transformation est l'une des principales opérations du projet urbain Bordeaux Re-Centres, financé dans le cadre du Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD).

Il s'agit de rendre ces espaces, actuellement très occupés par la voiture, aux piétons et aux modes doux. Le confort sera amélioré. La Place Pressensé sera traitée en square, avec l'apport d'une strate végétale basse. Ses usages seront tournés vers les enfants, et contribueront à la valorisation du patrimoine bâti important du secteur.

Au total sur cette opération, 1,5 M€HT sont inscrits dans la convention PNRQAD-ANRU 2011-2017, dont 750 K€TTC sur le présent Codev.

Montant du projet	1 500 000 euros HT
Chef de Projet	François FREYNET
Chargé de projet	

IMPUTATION BUDGETAIRE :

2315 23 8220 UE00 HC63 13 pour 1 500 000,00 €HT



COMMUNE DE BORDEAUX

Fiches Action CO DEV : 07

Accès résidence du Lac / rue des Genets

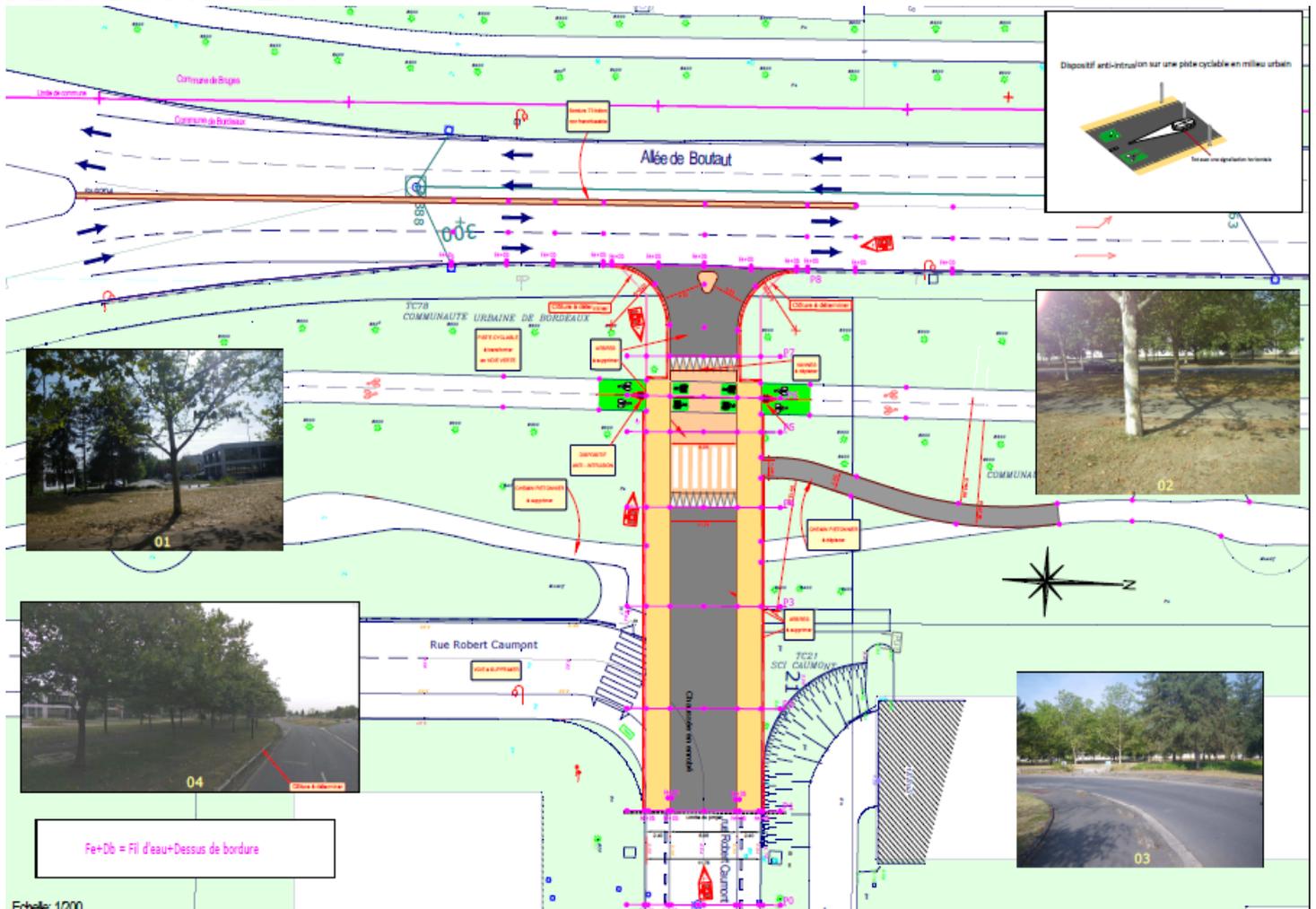
Confirmation de décision de faire

LOCALISATION DU PROJET :

La rue Robert Caumont se situe dans le 1^{er} canton de Bordeaux, dans le quartier des Aubiers, au nord de l'avenue Laroque et entre les allées de Boutaut et la rue Pierre Cassin :



PLAN DU PROJET :



ELEMENTS DE PROGRAMME :

Le quartier des Aubiers a fait l'objet d'un marché de définition puis d'une étude pré opérationnelle d'aménagement afin d'arrêter les principes de son renouvellement urbain. Cette dernière étude a fait l'objet d'une validation, quant aux points clefs de son plan de composition, lors du Comité de pilotage du 29 juin 2012. Le parti d'aménagement se fonde notamment sur le maillage des voiries du quartier aux tissus urbains environnant, afin de réintégrer le secteur à la Ville. Le financement est assuré à 75% par les crédits habitat et à 25% par le FIC.

L'aménagement prévoit le percement de la rue Robert Caumont dans sa partie Ouest pour un accès direct sur les allées de Boutaut. Un plateau surélevé est créé sur la nouvelle entrée de la rue au niveau des allées de Boutaut afin de sécurisée la traversée piétonne et la piste cyclable. Parallèlement, la mise à double sens de la rue des Genets est assurée par des travaux légers au sein du parking du Lauzun. L'ensemble de ces travaux permet également la mise en œuvre de l'îlot test 50 000 logements.

Montant du projet	250 000 euros TTC
Chef de Projet	Michel Gravelier
Chargé de projet	Barthélémy Filloux

IMPUTATION BUDGETAIRE :

2315 23 8220 UE00 HC65 pour 250 000,00 €TTC